PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU CLUB SAUMUR NATATION

Date de l'Assemblée générale extraordinaire : 1er décembre 2018
Lieu : Espace Jean Rostand à Saumur

L'assemblée générale extraordinaire débute à 18 h 30 sous la présidence de Alexandre BERTRAND.

Présents : 48 présents Pouvoirs : 9 pouvoirs

Ordre du jour :

- Modification des statuts

Les statuts ont été envoyés à tout le monde par mail 12 jours avant l'assemblée générale

Question d'Aline ROGERS : demande de faire la différence entre ceux d'avant et ceux de maintenant
Réponse d'Alexandre BERTRAND :

- 2/3 tiers du nombre d'adhérents ce qui n'arrivera jamais donc on ne pourra jamais voter quoi que ce soit ; Si les statuts sont votés, ce sera la moitié + 1
- Benoit PRUNIER rappelle que les statuts ne sont pas figés dans le marbre mais qu'ils peuvent être modifiés. Toute personne peut amener sa pierre à l'édifice.

Question d'Aline ROGERS : au niveau des lois a-t-on le droit de faire des modifications : réponse oui, et le choix a été de les envoyer avant afin que vous puissiez les relire.

Les modifications suivantes ont été apportées :

- Pour le vote des jeunes, il a été mis 16 ans et plus 18 ans
- Le tiers sortant : dommage de faire un tiers sortant quand un CA n'est pas au complet ; (noté dans les statuts : tant que le CA n'est pas au complet, il n'y a pas de tiers sortant)

Demande de Mme BERTHOME : un tiers sortant peut être réélu : réponse oui. Elle indique que si jamais il ne serait pas réélu, cela voudrait dire que l'on a quelque chose à leur reprocher. Réponse : oui

Demande de Mme BERTHOME : tout nouveau membre du CA ne peut prétendre à être au bureau tant qu'il n'y a pas 2 ans de CA ? pourquoi, elle rappelle que Nicolas LIGEON est rentré l'année dernière et est vice-président.
Réponse de M. BERTRAND : quand on dit « bureau » cela ne concerne que le(la) président(e), trésorier(ère), secrétaire. Les vice-présidents ne sont pas concernés

Vote : adoption à la majorité

Le président remercie tous les nageurs et parents qui sont venus nombreux ce soir et les invite au verre de l'amitié.

FIN DE LA REUNION : 19 H 00

Le Président,
Alexandre BERTRAND

La secrétaire de séance,
Marie-Hélène FRANCOIS